



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 136<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Buenos Aires, Argentine, 20-24 juin 2005*

---

*Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire*

CE136/21 (Fr.)

19 mai 2005

ORIGINAL : ANGLAIS

### **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE**

#### **Introduction**

1. Le Bureau des services de contrôle interne (le Bureau) de l'Organisation mondiale de la santé transmet ci-après son rapport annuel pour l'année civile 2004 à la 136<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'OPS à titre d'information.
2. Le Bureau mène des activités d'audit interne conjointes sous l'autorité générale du Directeur général de l'OMS et du Directeur de l'OPS. Comme convenu entre les deux organisations en janvier 2004, une équipe d'audit, qui fait partie intégrante du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, est basée à Washington, D.C. en vue d'assurer des services de contrôle couvrant à la fois l'OPS et l'AMRO. Ces activités sont menées en conformité avec la Règle de gestion financière XII de l'OMS et l'article 12.1 du Règlement financier de l'OPS.
3. La Règle de gestion financière XII définit le mandat du Bureau et exige par ailleurs que soit soumis un rapport annuel synthétique au Directeur général sur ses activités. La Règle de gestion financière prévoit aussi que ce rapport doit être soumis à l'Assemblée de la santé, accompagné de tout commentaire jugé nécessaire. Les clauses de présentation de rapport stipulées dans cette règle sont maintenant appliquées à l'OPS à la demande à la fois des États membres et du Directeur.
4. Le Bureau mène une activité d'assurance et consultative indépendante et objective, visant à apporter une valeur ajoutée et à améliorer les opérations de l'Organisation. En suivant une méthode systématique et disciplinée, il a pour effet d'aider l'Organisation à accomplir ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus pour la gestion des risques, le contrôle et la gouvernance. Il est responsable d'enquêter sur toute allégation d'irrégularités dans les activités. Il mène des audits et évaluations de la performance programmatique tant au niveau de la région que des

différents pays. Le Bureau est autorisé à avoir pleinement et librement accès dans les meilleurs délais à l'ensemble des registres, des biens, du personnel, des opérations et des fonctions au sein de l'Organisation dont il estime qu'ils sont pertinents pour la question qu'il examine.

### **Audit interne- AMRO/OPS**

5. L'équipe chargée de l'audit à Washington comprend deux postes d'auditeurs professionnels. Après la signature de l'accord sur les services de contrôle, le processus de recrutement pour le poste d'Auditeur principal a démarré et il a abouti à la fin du troisième trimestre 2004. L'équipe bénéficie du soutien d'auditeurs et d'évaluateurs en poste à Genève.

6. Les activités prioritaires à l'OPS ne peuvent être réalisées que dans les limites des ressources disponibles. Des situations à haut risque donnant lieu à une enquête sur des irrégularités, qui évoluent de façon imprévisible, peuvent amener à utiliser des ressources à des fins autres que les priorités identifiées. En conséquence, le Bureau définit des priorités pour les activités prévues afin de compenser toute affectation imprévue.

7. L'équipe de Washington, qui est financée conjointement, encourt des coûts tels que des frais de déplacement et des fournitures de fonctionnement afin de s'acquitter de son mandat. En 2004, des fonds suffisants ont été alloués pour couvrir les dépenses nécessaires et aucune activité n'a dû être reportée pour insuffisance de financement.

8. Le Bureau reste en contact avec l'Auditeur externe de l'OPS. Des consultations ont eu lieu au cours de l'année afin de coordonner les activités d'audit et d'éviter tout double emploi. Le Bureau remet à l'Auditeur externe un exemplaire de tous les rapports d'évaluation et d'audit interne.

### **Résultats de l'audit et de l'évaluation**

9. De l'avis du Bureau, les résultats des activités d'audit entreprises au cours de 2004 indiquent que, globalement, les processus pour le contrôle, la gestion des risques et la gouvernance au sein de l'OPS continuent de donner des assurances raisonnables que des lacunes significatives dans la réalisation des objectifs de l'Organisation seraient évitées ou divulguées.

10. Aucune limitation n'a été imposée sur le champ d'activité du Bureau dans l'exercice de ses fonctions ; il n'y a pas eu non plus de divergences d'opinion significatives non résolues entre le Bureau et la haute direction de l'OPS en termes d'acceptation du risque résiduel.

11. Les activités menées à bien en 2004 ont été réalisées dans une grande mesure par le personnel en poste à Genève étant donné que l'équipe de Washington était alors en train d'être constituée. Les principaux points et domaines à améliorer qui ont été identifiés au cours des audits entrepris en 2004 sont décrits ci-après.

12. **Fonds pour la passation de marchés et liens avec la coopération technique dans les Amériques.** L'audit a examiné le programme de passation de marchés portant sur des fournitures de santé publique tel que reflété à la fois dans le Fonds renouvelable pour le Programme élargi de vaccination pour l'acquisition de vaccins et le Fonds renouvelable régional pour les fournitures stratégiques de santé publique. Les résultats de l'audit ont confirmé que le Fonds renouvelable pour le Programme élargi de vaccination pour l'acquisition de vaccins avait largement atteint ses objectifs, était reconnu comme un programme couronné de succès, et était considéré comme une composante essentielle du soutien technique aux pays. L'audit a identifié plusieurs risques qui pourraient nuire à sa réussite future auxquels il convient de prêter attention, notamment : les changements de fournisseurs qui ont une incidence sur le prix des médicaments et leur disponibilité ; la réorganisation de l'unité de la vaccination ; et de nouveaux vaccins plus onéreux qui pourraient nécessiter une augmentation du niveau de ressources du fonds.

13. Le Fonds renouvelable régional pour les fournitures stratégiques de santé publique visait à reproduire la réussite du Fonds renouvelable pour le Programme élargi de vaccination pour l'acquisition de vaccins mais il n'a pas encore su atteindre efficacement ses objectifs. Ses dépenses se montant à USD 12 millions sur la période de deux ans 2002-2003 sont imputables presque en totalité à un seul pays pour l'acquisition d'insecticides. L'audit a noté la nécessité de mieux faire connaître ce fonds, de mettre en place un mécanisme de fonds renouvelable effectif, et d'établir des liens plus étroits entre le fonds et les intrants techniques.

14. **Bureau du Représentant de l'OPS/OMS à Port-au-Prince (Haïti).** L'audit a fait apparaître des faiblesses dans les contrôles financiers et administratifs qui présentent un degré de risque inacceptable à la fois pour le bureau du Représentant de l'OPS/OMS et pour le projet *Programme des médicaments essentiels*. Il est nécessaire d'officialiser les contrôles sur les mouvements de liquidités et les soldes des comptes bancaires en monnaie locale. Par ailleurs, le niveau de conformité en termes de contrôle sur les activités de passation de contrats est faible. Les transactions comptables du projet ne semblaient pas correctement enregistrées ou communiquées et des faiblesses dans le contrôle des stocks remettaient en question la validité des registres d'inventaire du projet.

15. **Bureau du Représentant de l'OPS/OMS à Guatemala (Guatemala).** Un audit des fonctions du budget, des finances et de l'administration a fait apparaître des faiblesses dans deux domaines spécifiques. Il en ressort une absence de conformité flagrante en termes de contrôles sur les activités de passation de contrats qui a débouché

sur une situation où il ne peut pas être clairement démontré qu'il existe une véritable optimisation des ressources. Par ailleurs, l'audit a mis en exergue le fait que des droits d'accès excessifs accordés au personnel vont à l'encontre d'une séparation adéquate des fonctions des grands systèmes informatiques utilisés et qu'il n'existait pas de stockage en dehors du site des données de sauvegarde.

16. **Évaluation du programme de bourses de l'OMS.** Cette évaluation mondiale, qui recouvrait les activités liées à l'AMRO/OPS, a analysé dans quelle mesure les bourses contribuent au développement de capacités nationales durables dans le domaine de la santé et des ressources humaines et a donné une idée plus précise des résultats du programme de bourses. Cette évaluation a déterminé que la décentralisation du programme de bourses et le fait que le siège se limite désormais à un rôle de coordination ont débouché sur l'adoption de différentes pratiques et la compilation de données non cohérentes au sein de l'Organisation. Bien que l'évaluation ait noté une meilleure intégration programmatique des bourses comme mécanisme de formation, il n'est pas certain que la sélection des candidats s'opère sur des bases objectives, l'évaluation des résultats des différentes bourses est faible, et l'utilisation des boursiers à leur retour ne se voit pas accorder suffisamment d'attention. L'évaluation a conclu que l'OMS/OPS devrait entreprendre un examen systématique à chaque niveau et mieux intégrer les bourses dans une perspective globale en matière de santé et de ressources humaines au lieu d'en faire un programme autonome.

#### **Suivi et mise en œuvre**

17. Le Bureau opère un suivi de la mise en œuvre de toutes ses recommandations et vérifie l'exécution ayant fait l'objet de rapports au cours de ses visites d'audit ultérieures. Le Bureau se déclare satisfait de l'application globale des recommandations importantes d'audit et les recommandations d'audit sont mises en œuvre dans les délais.

#### **Mesures à prendre par le Comité exécutif**

18. Le Comité est invité à prendre note du présent rapport.

---